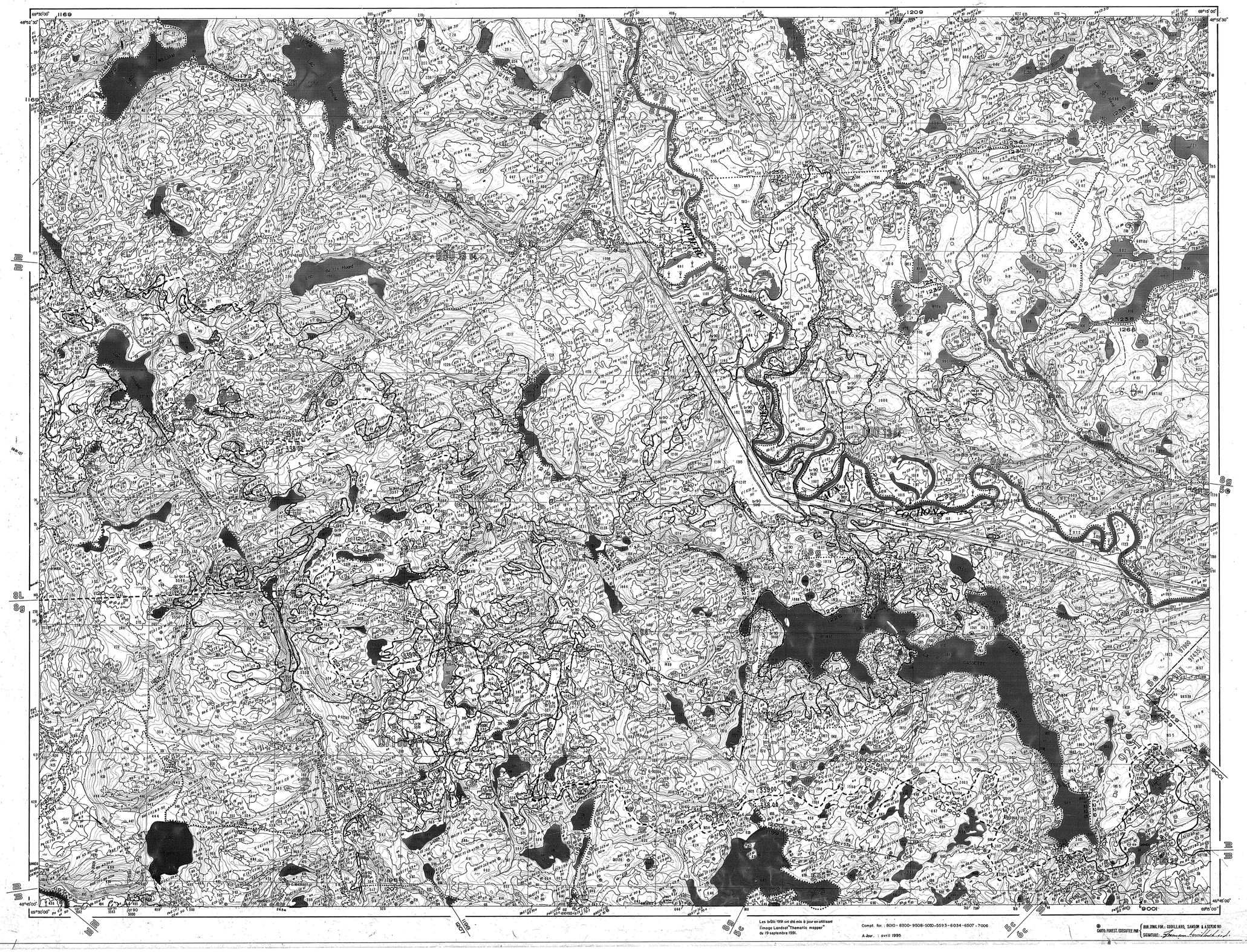

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : privée, non privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ouvrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne oblique, de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées cv
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dld
Coupe de jardinage ..... cj
Sylvicultures partielles (éclaircie) ..... syp
Plantation en bandes ..... pb
Plantation en dégagement ..... pd
Plantation de boutures ..... pb
Plantation régulière ..... pr
Ensemencement ..... es
Récolte dans les lisières boisées (abattage libre) ..... ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et non aux origines de la Légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagnie prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à pruche
— à sapin
— (plantation)

Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagnie prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche
— à épinette noire et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire ou marbrée)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse
— (aucune essence compagnie prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin rouge
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (aucune essence compagnie prédominante)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (aucune essence compagnie prédominante)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — (plantation)

Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — (aucune essence compagnie prédominante)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
— — — — Plantation de pin sylvestre

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagnie prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagnie prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

MÉLÈZE (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagnie prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes à l'ombre
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec mélèze
— — — — avec épinette noire ou rouge

Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux

Bouleaux blancs (sans sapin)
— — — — avec pin gris
— — — — avec résineux

Peupleraie avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux

Chênaie rouge résineuse

Érablière résineuse
— à pin blanc
— à pin rouge

Mélanges de bouleaux blancs et sapin

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — — (essences intolérantes)
— — — — (essences tolérantes)
— — — — (aulnaie-saulaie)
— — — — (plantation)

Bouleaux à bouleaux blancs
— — — — à bouleaux jaunes

Peupleraie
Chênaie rouge

Érablière
— — — — à bouleaux blancs
— — — — à bouleaux jaunes
— — — — à peupliers
— — — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — — à feuillus d'essences tolérantes

Plantation d'érable à sucre
— — — — de peuplier faux-tremble
— — — — de peuplier
— — — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-100(ans)	30-70 (ans)
30	31-60	90-30	30-80
50	61-80	90-50	50-80
70	81-90	90-50	50-90
90	91-120	90-70	50-90
120	121 et plus	90-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE
Inequi. Peuplements de haut, moyens et jeunes tiges entre 0 et 30 cm
Jin Jeune inéquienne: Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Inequ. Peuplements de haut, moyens, majorité des tiges virolles de 30 cm.
Vieilleux inéquienne: Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normal
Modérée	31 à 40 %	1
Forte	41 à 50 %	2
Abrupte	51 % et plus	3
Inaccessible	Sans pente	4

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1D C3 C2 D2 6 — densité; classe de pente; classe d'âge; hauteur
R C5 C6 D1 — classe de pente; classe d'âge; année de l'origine; densité; classe de hauteur; type de couvert; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : FORTIN, WALSH & ASS. (DIV. SIA FOR. PUB.)
SIGNATURE : Suzanne Fortin
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MICHELI & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE : Claude Blais

Carte forestière { Photographie aérienne : 1982-1984-87 / Année de publication : 1982-1985-88 / Année de révision : ....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 21
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 2
Mode de tenure ou de gestion — f
Bloc d'aménagement — 071°00'22"
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 33800*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 911
Municipalité — 97435*
Division de recensement — 2 2
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1200*
Région écologique — 5c

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD
*: Signifie que la composante est décrite en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /01/92
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-4 S.E. S.O.	22-F-3 S.E. S.O.	22-F-2 S.E. S.O.
22-C-13 N.E. N.O. S.E. S.O.	22-C-14 N.E. N.O. S.E. S.O.	22-C-15 N.E. N.O. S.E. S.O.
22-C-12 N.E. N.O.	22-C-11 N.E. N.O.	22-C-10 N.E. N.O.

22 C/14 s. o.